Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 6 (1868)
Heft: 40

Artikel: Les lunettes magiques
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-179943

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

des sciences de Lyon, M. le professeur Fournet, qui est lui-même atteint de daltonisme, a mentionné quelques cas assez curieux; il a connu deux élèves de l'Ecole des mines qui, n'ayant aucune idée nette des couleurs, ne pouvaient pas distinguer les minéraux; l'un d'eux faisait des lavis carmin avec l'encre de Chine, quoiqu'il prétendît prendre plaisir à voir une galerie de tableaux; le second était fils d'un miniaturiste en vogue.

Ce défaut de la vue, qui paraît inné, est souvent héréditaire; il est plus commun qu'on ne croit, car on a vu des individus arriver à un âge assez avancé sans se douter qu'ils ne voyaient pas comme tout le monde.

M. le Dr Potton, de Lyon, mentionne le fait que dans les magasins d'étoffes, de soierie notamment, il faut congédier une foule d'employés qui ne parviennent jamais à distinguer les nuances. Les administrations de chemins de fer, en France, doivent soumettre les postulants à certains emplois à des épreuves très sérieuses pour s'assurer qu'ils peuvent distinguer un feu rouge d'un feu vert; le nombre des exclusions paraît être considérable.

C'est donc avec raison que l'adage populaire dit :

Des goûts et des couleurs il ne faut discuter.

S. C.

Les lunettes magnétiques.

Nos lecteurs se souviennent encore sans doute du succès prodigieux qu'obtinrent en 1866, pour la guérison des migraines les plus violentes, les casseroles en cuivre étamé. La vogue fut telle, que bon nombre de personnes sujettes aux névralgies s'attachèrent à prévenir le mal au lieu de l'attendre, et remplacèrent par une casserole le bonnet de coton traditionnel.

La batterie de cuisine servant ainsi à deux fins dans la plupart des ménages et l'idée de se fourrer la tête dans toutes les casseroles de la maison se généralisant de plus en plus, il survint un désagrément que l'on n'avait pas prévu.

La migraine, en partant, ne manquait jamais de priver la tête du patient de quelques-uns de ses ornements. Aussi l'année 1866, célèbre par la bataille de Sadowa, figurera-t-elle sur les almanachs futurs comme celle où l'on a trouvé le plus de cheveux dans la soupe.

La vogue des casseroles cessa bientôt, il est vrai, mais le principe fut maintenu et un industriel prussien s'appropria l'idée en fabricant des montures de lunettes, dont les branches, moitié cuivre et moitié zinc, remplacent avec avantage l'usage de la casserole.

Les lunettes magnétiques (c'est le nom qu'on leur donne) laissent peut-être un peu à désirer sous le rapport de l'élégance, mais les personnes sujettes à la migraine ne sauraient s'en plaindre. Il est d'ailleurs plus commode de porter des lunettes que de se coiffer d'un chaudron, et puis, ne faut-il pas toujours préférer l'utile à l'agréable.

Le 65 et le Bismark.

Dialogue surpris entre deux paysans du Jorat.

Bragâ lo soixante-cin tant que vos voudrâi, vos dio mè que lo Bismark l'è on bon vin, qu'on pâut bâire à sa sâi; è pu l'è franc, l'è riond, n'è pas traîtro coumeint clliau soixante-cin, que vos copan lè tzambè, et que vos laissan su la tzerraire..... craiva kie.

— T'as biau dere, Pierro, l'è tot parâi on boun affére qu'on verro dè soixante-cin : cein vos fâ tzau à l'estoma, cein vos refâ on hommo, na pas ci penatzet dè Bismark, qud l'ein faut baire on pot po lo cheintre.

— Dio pas ke sâi croûïo, et quand i'ein attrapo onna golâïe, mè tigno pas à la trâbllia, preuva ke mè va. Mâ tot parâi n'è pas on vin dè sorta : dé qu'on ein a dou verro avô la guierguietta, vos pllantè kie; na pas lo Bismark l'è tot dè tieu, vos fâ serviço à l'occasion et vos ramînè s'n'hommo à l'ottô : lo Bismark? l'è on vin d'écheint, l'è on vin fo (fort) et on vin dè chrétien que ne vos tiè pas. Vatequie mon mot... Heuh! onna botoille dè Bismark!

— T'einlèvâi avoué ton Bismark! t'einlèvâi avoué!... Bâivo onna quartetta dè soixante-cin, mè lâvo prau lè boui avoué mon bringue (cidre) dè boutzenè... Heuh! quartetta dè soixante-cin.

— Allein! à la voutra!... po accordâ lè z'opinions.

— S'on vâut, mâ bâivo pas à la santé dè ton Bismark.

Châlet-à-Gobet, 27 septembre 1868.

L. F.

Correspondance.

Lausanne, le 1er octobre 1868.

Monsieur le rédacteur,

Vous avez annoncé il y a quelques semaines que M. Meylan, de Genève, avait été chargé par le département de l'instruction publique et des cultes de donner aux écoles normales un cours d'essai sur la musique chiffrée. Permettez-moi, monsieur, d'entretenir un instant vos lecteurs de quelques résultats de ces leçons.

Il y a eu six cours simultanés, chacun de dix séances : trois aux écoles normales, deux aux écoles primaires et un au Musée industriel; ce dernier, qui était public, a été fréquenté par une soixantaine de personnes, appartenant pour la plupart au corps enseignant primaire.

J'ai suivi ces cours avec régularité, surtout aux écoles primaires et au Musée industriel, et je dois dire que M. Meylan a donné ses leçons avec entrain, simplicité et profonde connaissance de cause; il a surtout le don précieux de faire aimer sa personne et son enseignement.

Aussi on a pu voir et entendre de ses élèves de 10 à 11 ans franchir facilement des difficultés tonales et rythmiques devant lesquelles plus d'un amateur de musique usuelle serait resté coi. Mais le résultat le plus remarquable et aussi le plus précieux